



Ottignies Louvain-la-Neuve



Ville Universitaire d'Avenir
Jumelée avec Jassans-Riottier (France)

Bulletin Communal Officiel

N° 21

Juillet 1984



La Chorale Saint-Remy reçue au Vatican

Participer ? A quoi ? Pourquoi ?

Telles sont les questions que je vous posais dans le dernier bulletin communal.

Participer à la vie de sa ville, de son quartier, en faisant connaître aux responsables politiques communaux les aspirations de tout un chacun. Cette participation ne peut être efficace que si elle est ordonnée dans des structures participatives : comités de quartier, comités de défense... Mais ces structures ne peuvent fonctionner efficacement que si elles sont bien informées par les pouvoirs publics et si elles informent correctement leurs membres.

L'information doit être dosée ; un manque d'information empêche le jeu démocratique mais la sur-information empêche parfois de discerner l'important de l'accessoire ou permet de noyer la population sous des tonnes d'informations accessoires.

Il y a quelques mois, Jean-Pierre Hubens, président de l'Association des Habitants de Louvain-la-Neuve (A.H.L.L.N.) a lancé l'idée d'une réunion des comités de quartier de Wallonie. Dans le même temps, Mademoiselle Ernst de la Grotte

lançait l'idée des Etats Généraux des comités de quartiers d'Europe.

Ces Etats Généraux Européens sont plus lointains mais les Etats Généraux Wallons auront lieu les 27 et 28 octobre 1984. Vous trouverez ci-dessous le détail de cette réunion ; nous en reparlerons d'ailleurs dans le numéro du mois de septembre du Bulletin Communal. Mais j'invite déjà les comités de quartier et de défense de notre ville à prendre contact avec l'association des habitants de Louvain-la-Neuve.

Jean de Fays
Echevin de la participation



Les Etats Généraux de la Participation 27 et 28 octobre 1984 à Louvain-la-Neuve

L'idée de cette grande rencontre des Comités de Quartier de Wallonie et Bruxelles est née en octobre dernier à la Commission des Quartiers de l'Association des Habitants à Louvain-la-Neuve.

Nous y avons invité M^{elle} Ernst, échevin de la participation de la ville de Liège, pour nous parler de son expérience vécue sur le terrain, au terme de la 1^{ère} année de son mandat communal.

Quatre réunions de préparation ont déjà eu lieu et il n'est d'ailleurs pas trop tard pour nous rejoindre.

Les buts de cette rencontre sont d'une part la revitalisation de comités de quartier existants, mais surtout la confrontation d'expériences diverses de participation à la vie de la cité, l'échange d'informations sur les moyens utilisés, l'éveil d'une prise de responsabilité toujours plus grande et d'une participation à la gestion de notre quotidien.

Une partie du colloque pourrait être plus axée sur la réflexion, tentant de dégager un langage commun aux différentes actions participatives.

La Fondation Roi Baudouin nous a promis une aide concrète.

Au fil des réunions le thème fut définitivement retenu : l'information liée aux problèmes d'urbanisme et d'environnement.

Si nous avons choisi ce thème, c'est parce que l'information nous semble être la première et indispensable condition à toute participation.

Ce thème comprendra 4 volets :

1. L'accès à l'information et la consultation des habitants par les pouvoirs publics.

2. La rediffusion de l'information, le rôle des Comités de Quartier pour sensibiliser et mobiliser les habitants.

3. L'inventaire des moyens d'information (vidéo-simulation, T.V. communautaires, radios libres, boutique urbaine, etc...).

4. L'élaboration de contre-projets et d'alternatives. Le dialogue entre les habitants et les techniciens spécialistes.

Quant à l'organisation pratique :

La 1^{ère} journée (samedi 27/10) verra des rassemblements locaux sur 6 sites géographiques : Louvain-la-Neuve, Liège, Namur, Tournai, Charleroi, Mons, où seraient débattus les 4 volets précités selon une grille commune à élaborer.

La seconde journée (dimanche 28/10) verra alors la rencontre de tous les Comités de Quartier à Louvain-la-Neuve et la mise en commun des conclusions des rencontres locales, l'élaboration de propositions communes, peut-être même le premier volet d'une « Charte des Comités de Quartier » ?... ?

Celle-ci serait transmise aux responsables politiques et aux fonctionnaires chargés de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

Il appartient à chacun de nous de faire aboutir ce projet.

Monique Abeels
pour l'Association des Habitants
adresse de contact :
6 clos de la Haguette
1348 Louvain-la-Neuve

Même si vous ne pratiquez aucun sport
c'est à la

CAFÉTÉRIA sprl

DE LA



504, RUE DES COQUERÉES - OTTIGNIES - L.L.N.

(Ancien terrain de la foire commerciale)
que vous dégusterez dans une ambiance agréable

- Les bières pression
« Jupiler 5 » - « Horse Ale »
- Limonades
« Parasol » - « Canada Dry »
- Jus de fruits « Calidi »
- Petite restauration
- Crèmes glacées

Ouvert tous les jours de 10 h. à 23 h.

L'été : terrasse loin de la circulation et
du stress quotidien

Vaste parking

Sommaire

Informations générales	
1984 -	
Année de la Sécurité routière	4
Une expérience au sein de notre administration	4
La mitoyenneté	5
Agenda	5-6
Culture	
CCAO :	
Programme de la saison 84-85	7
Atelier théâtral - saison 84-85	19
Commerce	
La Foire commerciale de Mousty	15
Echos	
La Chorale Saint-Remy au Vatican	8
Jeunes	
L'informatique à l'école	9
Santé	
Congrès A.A. 84 au Blocry	10
Social	
Loyers : le casse-tête	10
La Résidence Lennox	10
Le Renivaux	11
Sports	
Un terrain de bi-cross à L.L.N.	14
3 X 20	
Relais-Senior	15
Tribune libre	16-17
Autant savoir	
Programme des Fêtes de Wallonie	20

Bulletin Communal Officiel distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

Secrétaire de Rédaction :
José Desmet

Assistante de rubriques :
Annick Delcourt

Photographies :
Le Soir, Felici

Administration et Publicité :
Avenue des Combattants 32
1340 Ottignies - Tél. : 412740

Réalisation Technique :
Imprimerie Typo-Offset J. Dieu-Brichart
Chaussée de la Croix 47
1340 Ottignies - Tél. : 415024

Vu l'abondance de matière, nous avons été amenés à réduire certains textes. Nous nous en excusons auprès de nos informateurs occasionnels.

Informations générales

Nominations au Syndicat d'Initiative

Mademoiselle Boudringhien étant décédée voici un an déjà, le poste de président du Syndicat d'Initiative se trouvait vacant. Aussi, l'assemblée générale de l'A.S.B.L. s'est-elle réunie le 7 mars dernier afin de procéder aux nouvelles nominations suivantes :

Président :
Monsieur Gérard De Bock

1^{er} vice-président :
Monsieur Gérard Delforge

2^e vice-président :
Monsieur Emile Tasson

Secrétaire :
Monsieur José Desmet

Trésorier :
Monsieur Fernand Delgrange

Le Syndicat d'Initiative est situé avenue des Combattants 32. Vous y trouverez tous renseignements concernant la vie culturelle, sportive et touristique de notre commune.
Tél. 41 27 40.

Inforville - Louvain-la-Neuve

Il existe, au n° 11, de l'avenue G. Lemaître (quartier du Biéreau), un bureau d'information susceptible de répondre à vos questions les plus diverses concernant Louvain-la-Neuve :

construction achats, locations de maisons, appartements, studios, chambres,

location de commerces, bureaux, entrepôts...,

location « courte durée » d'espaces - bureaux,

informations relatives au Parc Scientifique, à l'Hôtel Etap, au Centre Sportif de Blocry, au Théâtre J. Vilar, aux cinémas, aux commerces, aux restaurants...,

vente de plans du site,

toute information urbaine, en général.

L'équipe :
Madame R.M. Carels
Tél. 41 81 81 - ext. 2151
Monsieur E. Guisset
Tél. 41 81 81 - ext. 1051

Tout renseignement relatif à l'UCL peut être obtenu auprès du Reul (Relations Extérieures de l'UCL) au 41 81 81 - ext. 3106 ou 3109.

Promouvoir le travail wallon

L'ASBL « Forum » de Louvain-la-Neuve s'est assigné, depuis le 15 septembre 1983 un double objectif : lutter contre une certaine sinistrose et promouvoir le travail wallon sous toutes ses formes.

Dans son local du 40B rampe des Ardennais (Biéreau), on peut trouver une intéressante documentation sur la Wallonie ainsi qu'un important choix de produits wallons : quelque 70 bières, de la charcuterie, etc...

L'ASBL « Forum » organise en outre des cycles de conférences et des réunions envisageant les multiples aspects de la vie économique et sociale wallonne.

« Forum » est ouvert du lundi au vendredi de 11 heures à 24 heures et le dimanche à partir de 19 heures.

Renseignements :
Tél. 41 84 09 - 41 45 55.



Monsieur Spitaels déguste une bière locale servie par un animateur connaisseur

En cas de danger ou d'accident

Dans tous les cas où une vie est en péril, des biens sont menacés, appelez le Centre de Secours de Wavre :

41 90 15 - 41 90 48 - 900

Afin de garantir la rapidité des secours, précisez :

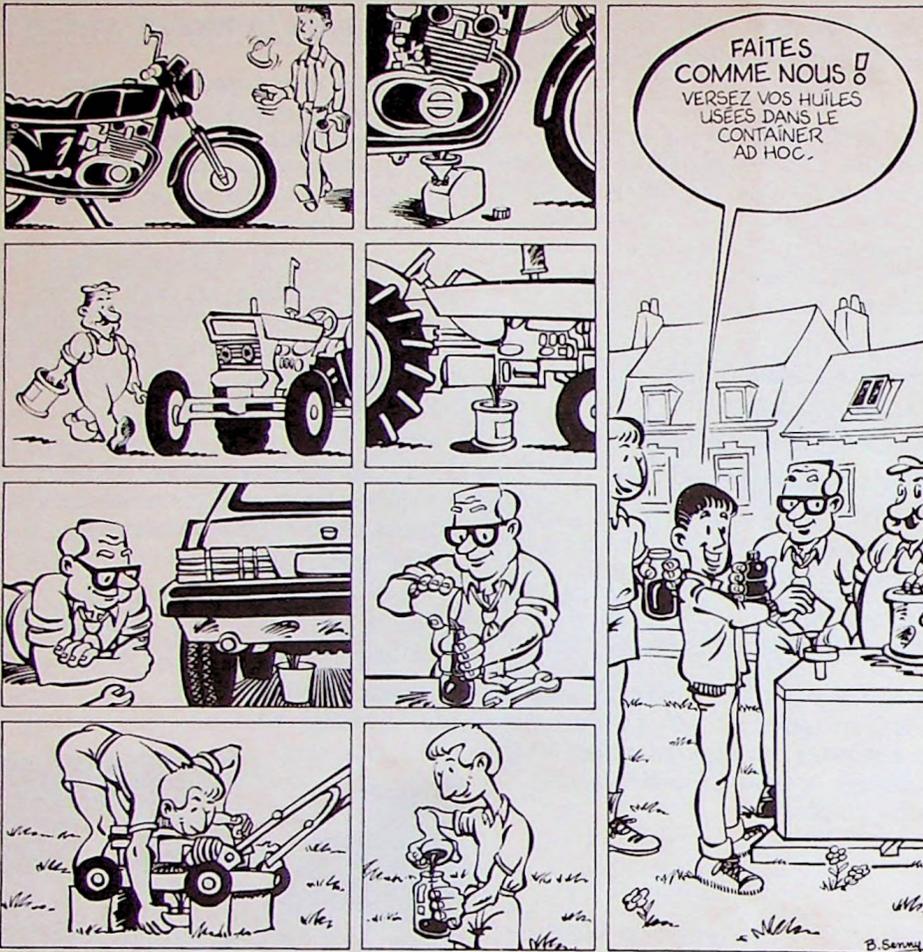
la nature de l'intervention (incendie, accident de la route, etc.)

le lieu exact de l'intervention (rue, point de repère, lieu-dit)

l'ampleur du sinistre ou de l'accident
le nombre éventuel de personnes en danger

votre nom et votre n° de téléphone

Informations générales



Louvain-la-Neuve : avenue G. Lemaître 11 - parking SPGU (Biéreau)
Ottignies : rue du Monument - parking communal à côté de l'UNERG

Ouverture de la Maison Libérale

La Maison Libérale a ouvert ses portes voici quelques semaines, avenue Provinciale 102. Le secrétariat y est ouvert tous les jours de 8 h. 30 à 17 heures.

Quant aux permanences sociales du PRL, elles se tiennent du lundi au vendredi de 18 h. à 20 h. et le samedi de 10 h. à 12 h. 30.

Pour tout renseignement :
Tél. 61 5330.

Changement au Centre du Permis de conduire

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Christian Mabille qui succède à Monsieur Van Den Abeele en qualité d'examineur en chef du Centre du Permis de conduire d'Ottignies et rappelons à nos lecteurs que le centre se situe 23 rue des Deux-Ponts.

1984 - Année de la Sécurité Routière

En collaboration avec différents groupements : Ligue des Familles, Croix-Rouge, Centre de Loisirs Actifs, Centre Culturel, Service de la Police, la ville d'Ottignies veut collaborer à l'année de la sécurité routière par différents moyens de sensibilisation des enfants aux dangers de la route.



Des conférences, des démonstrations, des projections, etc... sont en voie d'organisation.

Un effort spécial sera fait pour éduquer mieux encore notre jeunesse à l'observation des règles de la circulation.

Louvain-la-Neuve : Accueil - Informations

Comment visiter le site et l'Université à Louvain-la-Neuve ?

Comment s'informer des multiples activités du site de Louvain-la-Neuve et de l'Université ?

Pour répondre à ces questions et à de nombreuses autres, l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve met à votre disposition un service d'accueil qui peut vous mettre en contact direct avec les services spécialisés ; qui peut fournir, confirmer ou rechercher les informations sur les activités de tous ordres organisées sur le site ; qui peut vous aider à établir des contacts avec divers groupes de la communauté universitaire ou urbaine ; qui peut vous aider dans l'organisation de conférences, congrès, concerts, expositions, ... dans les installations universitaires ; qui peut également établir pour vous un programme de visites et vous fournir des guides accueillants et compétents.

Tous renseignements et détails pratiques peuvent être obtenus en écrivant ou téléphonant aux :

Relations Externes de L'U.C.L.
Halles Universitaires
place de l'Université 1

1348 Louvain-la-Neuve

Tél. 010/41 81 81

à partir du 1^{er} août tél. direct 433106

CGER VOTRE ARGENT
24 H SUR 24 !!!

Grâce au nouveau BANCONTACT sis au 5, Place du Centenaire à Ottignies

Carte BANCONTACT gratuite pour les moins de 21 ans

Une expérience au sein de notre administration

Notre maire ayant rencontré le professeur Palasthy qui préconise, pour résorber le chômage, de réduire à 6 h. le temps de travail quotidien, souhaite qu'il fût fait application de ce système dans notre administration communale. Le Secrétaire communal ayant lu l'ouvrage publié par le professeur précité, présenta au Collège Echevinal un rapport de synthèse sur le sujet.

Informations générales

C'est ainsi que la proposition suivante fut adoptée :

1/ l'expérience sera tentée uniquement par le service du secrétariat communal dont les compétences s'étendent actuellement aux matières ci-après :

- les séances du Collège des Bourgmestre et Echevins et du Conseil
- l'enseignement
- les fabriques d'église
- la protection contre l'incendie
- les locations de salle
- le cabinet du Bourgmestre
- le secrétariat en général.

2/ l'innovation de cette expérience réside dans le fait que le service précité sera accessible au public tous les jours ouvrables de 9 h. à 12 h. le matin et de 16 h. à 18 h. l'après-midi (même par téléphone).

3/ le souhait de notre administration est que l'expérience soit concluante et puisse donc être étendue à d'autres services communaux dans le but d'encore mieux servir la population.

En vous remerciant déjà pour votre compréhension et votre collaboration.

Le Secrétaire communal

La mitoyenneté

La mitoyenneté est une servitude établie par la loi. Elle concerne toute séparation entre propriétés voisines qui appartient en commun à différents propriétaires.

Comme les droits et les devoirs des propriétaires voisins diffèrent selon que la séparation est mitoyenne ou non, la loi ne se borne pas à régler ces droits et ces devoirs mais détermine également les critères de mitoyenneté. Si la mitoyenneté concerne en premier lieu les murs, elle peut aussi se rapporter aux fossés et aux haies.

Les fossés mitoyens

Tout fossé entre deux propriétés est présumé mitoyen s'il n'y a titre ou marque du contraire.

Le titre est un écrit établissant la propriété exclusive d'un seul propriétaire. La marque est la levée ou le rejet de la terre d'un côté seulement du fossé. Le fossé est alors censé appartenir exclusivement à celui du côté duquel le rejet se trouve.

Les haies mitoyennes

Toute haie qui sépare des propriétés est réputée mitoyenne à moins qu'il

n'y ait titre du contraire ou qu'il n'y ait qu'une seule des propriétés à être clôturée.

Les arbres qui se trouvent dans une haie mitoyenne sont également mitoyens. Tout arbre planté sur la ligne séparative entre deux propriétés est réputé mitoyen sauf preuve du contraire.

Les droits et les devoirs des copropriétaires

Le fossé ou la haie mitoyens sont entretenus à frais communs. Le copropriétaire peut toutefois se soustraire à cette obligation en renonçant à la mitoyenneté.

Le copropriétaire d'une haie mitoyenne peut la détruire jusqu'à la limite de sa propriété à condition de construire un mur sur cette limite.

Les fruits d'un arbre mitoyen sont recueillis à frais communs et sont partagés par moitié, soit qu'ils tombent naturellement soit qu'ils aient été cueillis. Les arbres mitoyens qui meurent, qui sont coupés ou qui sont arrachés, sont partagés par moitié.

Chaque copropriétaire a le droit d'exiger que les arbres mitoyens soient arrachés.

Les fossés et les haies non mitoyens

Celui qui veut clôturer sa propriété par un fossé non mitoyen doit le creuser à une distance de la propriété voisine égale à la moitié de la profondeur au moins.

Celui qui clôture par une haie non mitoyenne doit, à défaut d'usages contraires, l'établir à 50 cm. au moins de la limite de sa propriété.

Les arbres de haute tige non mitoyens ne peuvent être plantés qu'à la distance consacrée par les usages constants et reconnus. A défaut d'usages, ils ne peuvent être plantés qu'à la distance de 2 m. de la ligne séparative entre deux propriétés. Quant aux autres arbres et arbustes, ceux-ci doivent être plantés à une distance de 50 cm. au moins de cette ligne séparative.

Les arbres fruitiers de toute espèce peuvent être plantés en espaliers, sans qu'il y ait obligation d'observer une distance, de chaque côté du mur séparatif entre deux propriétés. Si toutefois ce mur n'est pas mitoyen, seul le propriétaire a le droit d'appuyer ses espaliers.

Agenda

Juin

Du jeudi 10/5 au dimanche 1/7 :
Musée de Louvain-la-Neuve :
Exposition : Court-St-Etienne : images d'un patrimoine.

Du vendredi 15 au mardi 19 :
Kermesse annuelle du Centre (voir programme en annexe).

Samedi 16 :
Concours de jardins
(La Fourmi - Tél. 41 41 63).

Dimanche 17 :
Tournoi international de pétanque
Ottignies-LLN/Merville (F).

Samedi 23 :
De 7 h. jusqu'à la nuit : l'Omnibus en fête : les 2 roues à l'honneur.

Dimanche 24 :
14 h. Plaine de sports du Christ-Roi,
rue de Renivaux :
« 6^e grand prix du Renivaux »
(Francs Archers).

Agrandissement des salles d'exposition

Les Galeries Meublax

de la maison Stormacq

**Salons, salles à manger,
chambres à coucher,
petits meubles,
tapis en laine, etc...**
grand choix d'articles pour cadeaux

Rue E. Berthet 49
1341 Cérroux-Mousty Tél. 61 21 04

Juillet

Vendredi 20 :
Place de Cérroux
Fête de la Commune Libre de Cérroux (Bal).

Samedi 21 :
Fête nationale :
dépôt de fleurs et Te Deum.

Dimanche 22 :
Marche ADEPS : départ Centre Commercial du Douaire à 8 h. (org. par « Les Promeneurs d'Ottignies » - Tél. 41 54 62).

Lundi 30 :
Tennis Club Lauzelle : Tournoi de tennis des moins de 18 ans.

Agenda

Août

Dimanche 12 :
Bois des Rêves : concours de navimodélisme « Les 3 heures du Bois des Rêves » Voiles.

Samedi 25/dimanche 26/8 :
Grand Tournoi des Jeunes (FC Limelette - Tél. 41 70 91).

Que se passe-t-il à Louvain-la-Neuve en juillet et août 84 ?

15-21 juillet :
Stage international de Cued Speech : méthode d'aide à la lecture labiale pour famille et professionnels concernés par la surdité.
Org. M. Pochet - 010/65 82 06.

30-4 août :
Colloque international de l'European Geophysic Society.
Org. Prof. A. Berger - 010/41 81 81 ext. 3303.

30 août :
Journées d'études « Centre Informatique et Bible ».
Org. R.P. Poswick - 010/41 81 81 ext. 3605.

Stages - Cours d'été

Juillet et août.
Stages aux Ateliers d'artisanat de La Baraque :
couture, sérigraphie, peinture sur soie, batik, tissage.
Rens. rue Basse 20
1348 Louvain-la-Neuve
010/41 67 09.

Stages sportifs ADEPS pour enfants à partir de 7 ans :
externat, accessible à la limite d'âge requise (elle diffère pour chaque sport), être physiquement apte, avoir l'autorisation des parents pour mineurs d'âge.
Sports accessibles : Korfball, mini-basket-ball, tennis, squash, tennis de table, athlétisme, cyclotourisme, escrime, football, gymnastique sportive, initiation sport.
Rens. Centre Sportif de Blocry :
010/41 81 81 ext. 4085 et 02/64 99 78.

Cours d'été internationaux. Langue française pour jeunes étudiants belges et étrangers de 16 à 25 ans.
Résidence Bauloy, sous direction spirituelle Opus Dei.
Rens. 010/41 86 38.

Septembre

Samedi 8, dimanches 9 et 16,
lundi 17 :
4^e Fête du Comité de quartier « Bon Air » dans le cadre des fêtes de Wallonie.

Dimanche 30 septembre - Bois des Rêves : 9 h.
Rallye pédestre (organisateur Fifty-One club Ottignies-Louvain-la-Neuve

Août - septembre.
Cours de langues à l'Institut des Langues Vivantes :
1^{er} août-6 septembre : cours de français pour débutants.
28 août-14 septembre : cours d'anglais - tous niveaux.
3 septembre-14 septembre : cours d'allemand niveau élémentaire.
3 septembre-14 septembre : cours de néerlandais, niveau intermédiaire.
Rens. 010/41 81 81 ext. 4364 :
à partir du 1^{er} août
010/43 43 64.

Activités pour enfants

Juillet et août.
Pour les enfants de 0 à 3 ans : Halte-garderie : « L'arche des -3 »
rue des Sports 19
1348 Louvain-la-Neuve.
Pour les enfants de 3 à 12 ans :
Ateliers Placet - place de l'Hocaille 3
010/41 88 53
Château des Enfants
cour de la Ciboulette - 010/41 88 53.
Terrain d'Aventures.
Bois de Florival et Ecole des Bruyères
010/41 67 09.
Plaine de Jeux communale, école de Blocry, rue Haute - 010/41 49 42.

Expositions

Musée
1^{er} juin - 31 juillet :
« Court-Saint-Etienne ». Images d'un patrimoine. Musée de Louvain-la-Neuve. Collège Erasme. Place Blaise Pascal. 010/41 81 81 ext. 4841.
Ouvert de 12 h. à 18 h. sauf samedi.
Dimanche de 14 h. à 18 h.
Pendant les vacances d'août, les collections permanentes du Musée sont accessibles à la demande.

Attention : dès le 1^{er} août 1984, le numéro de téléphone change :
soit : au lieu du 41 81 81 + extension, vous pourrez atteindre directement au 010/43 31 48 (Fr. Mulders-Michel) et au 010/43 31 09 (Fr. Volon-Bex).

Culte

Le Sycomore

Le Sycomore (Centre audio-visuel au service de la foi) organise trois nouveaux cycles de formation à l'audio visuel, dès la rentrée de septembre.

Ses objectifs sont :

- 1/ éveiller l'attention aux modes d'expression d'aujourd'hui ;
- 2/ familiariser à l'utilisation de techniques simples (d'usage quotidien et peu coûteux) pour favoriser la communication à l'intérieur des groupes ;
- 3/ préparer la culture de demain dont la civilisation actuellement est porteuse.

Ces cours auront lieu soit en matinée, soit en soirée, soit un samedi par mois.

Au programme :

- photos et image
- pédagogie de l'image
- la bande sonore
- pédagogie du son
- montage audio-visuel
- pédagogie de l'audio-visuel
- réflexion sur la culture audio-visuelle.

Pour tout renseignement :
le Sycomore, rue Lucas 6
Tél. 41 22 80
est ouvert tous les matins, samedi compris, de 9 h. 30 à 11 h. 30.

G. et J.M. Ferreras-Oleffe

Philippe Gomez

assureur conseil (courtier agréé) - prêts - épargne

*spécialiste en revenu garanti
assurances pension et prêts hypothécaires*

Try Martin 5 (Hocaille Clos)
1348 Ottignies LLN

Tél. 010/41 87 37

G. NOEL

Maison fondée en 1920

Avenue Albert 1^{er} 43
1342 Limelette
Tél. 010/41 31 90

- Vente et réparation du matériel agricole et horticole
- Travaux de soudure et vente fer au détail
- vente huile Castrol

Culture

Centre Culturel - Saison 1984-1985

La saison 1984-1985 du Centre Culturel s'annonce d'ores et déjà comme devant être d'une qualité exceptionnelle. Avec à l'affiche des noms comme Marie-Christine Barrault, Marthe Villalonga, Maurice Baquet. Avec un système qui permet une grande liberté de choix, ce programme, axé sur le rire et la détente, rencontre déjà un très grand succès, et c'est par centaines que les habitants d'Ottignies et des environs se préparent une saison théâtrale dont ils profiteront pendant tout l'hiver, dans le confort de la magnifique salle du Centre Culturel.

La location est ouverte jusqu'au 30 juin.

Les abonnés et le public qui nous feront le plaisir de nous rendre visite pourront jeter un coup d'œil sur l'exposition rétrospective organisée à l'occasion des 20 ans d'activités du Centre (montage et présentation M. D. Daveau et l'équipe du CCAO).

Abonnement du Centre Culturel

Spectacles obligatoires

	Séries		
	A	B	C
Théâtre Claude Volter : Mon père avait raison	21	22	23 novembre 1984
Théâtre des Galeries : Joyeuses Pâques	16	17	19 janvier 1985
Théâtre du Rideau de Bruxelles : Elle disait dormir pour mourir	21	22	23 février 1985
Théâtre National : Vous ne l'emporterez pas avec vous	11	12	13 avril 1985

Spectacles au choix

Ballet Slovaque « ORAVAN »	25 août 1984
Festival du Brabant Wallon	14 septembre 1984
Orchestre Symphonique de Liège Wolfgang Manz - Soliste - (Mahler et Mozart)	
Théâtre de l'Œuvre Comment devenir une mère juive en dix leçons	18 et 19 octobre 1984
Théâtre Actuel - Cet animal étrange - Avec Marie-Christine Barrault - Roger Van Hool	8 et 9 novembre 1984
Prothéa - MELIMELOMAN - Maurice Baquet	12 et 13 décembre 1984
Théâtre National - Hollywood, Hollywood	1 ^{er} février 1985
Théâtre de l'Épée de bois	8 février 1985
La Maison de Bernarda de Frédéric Garcia Lorca	
Tournées Ch. Baret - Le Don d'Adèle	20 et 21 mars 1985

En négociation :

Prothéa : Les marchands de gloire
La Comédie Française : Le mystère de la charité de Jeanne d'Arc

La Philharmonie Royale Concordia

La Philharmonie Royale Concordia est invitée à donner le concert officiel

organisé à la RTBF (place Flagey) à l'occasion des fêtes de la Communauté française, le samedi 29 septembre prochain à 20 heures. Nous ignorons encore si ce concert public sera retransmis en direct ou en différé.

Commémoration du 100^e anniversaire de la mort de Godefried Camauër

La Chorale Royale St-Remy d'Ottignies, dirigée par le professeur Philippe Mercier a enregistré sur disque la Messe solennelle de Godefried Camauër (1821-1884) ; Le Petit Orgue de Bruxelles interprète quant à lui la Messe de Requiem.

Ce disque, de valeur musicale et culturelle confirmées, qui constitue une première mondiale, peut être commandé au prix de 400 FB (+ 50 FB de frais de port) à virer au compte 001-1649050-29 auprès de l'Association « Les Amis de Godefried Camauër », rue Souveraine 16 à 1050 Bruxelles.

Ferme des Convives : L'Art pour l'Homme

Plusieurs stages artistiques auront lieu du 2 au 5 juillet de 9 h. à 16 h. :

Calligraphie et peinture chinoise

Flûtes des Andes

Décoration

Aquarelle

Modelage

Mime

En outre, un stage créatif pour les enfants se déroulera du 27 au 30 août de 9 h. à 16 h.

Date limite d'inscription pour les stages : 25 juin.

Renseignements :
rue Haulotte 4
Limelette (Rofessart)
Tél. 411732

Bibliothèque de Mousty

Heures d'ouverture :
dimanche de 10 h. à 12 h.
mercredi de 14 h. à 16 h.
(nouveau) vendredi de 17 h. à 19 h.

La Bibliothèque de Mousty accueille volontiers les dons de livres. Si vous en possédez, prenez contact avec Christine Moreau - Tél. 613357.

CGER  VOTRE ARGENT
24 H SUR 24 !!!

Grâce au nouveau BANCONTACT sis au 5, Place du Centenaire à Ottignies

Carte BANCONTACT gratuite pour les moins de 21 ans

Anniversaire de la libération des camps

Le dimanche 13 mai, à l'occasion de l'anniversaire de la libération des camps, une cérémonie d'hommage a eu lieu au Pont du 22^e Régiment de Tirailleurs Algériens. Parmi les personnalités on remarquait : Monsieur le Bourgmestre et l'Echevin Jean Sablon ainsi que les membres des Associations patriotiques et Monsieur Gabriel Aubert, ancien combattant des troupes françaises ayant participé à la bataille de la Dyle en mai 1940.

Classe de forêt pour les bambins du « Jardin de la vie »

Pour la troisième fois, les petits de l'école de Limelette (Jassans) ont profité d'une semaine de classe de forêt à Ny-Holtan.

Accompagnés de leurs institutrices, Mesdames Libert et Buyle, ainsi que de Madame Robert, les enfants sont rentrés en pleine forme de ce « bain de nature ».

La Philharmonie Royale « Concordia » a l'honneur

Ce 29 avril, la Philharmonie Royale « Concordia » s'est présentée au tournoi Provincial où elle a obtenu une brillante distinction ; elle s'est classée en division d'honneur et a décroché la médaille d'or de la province. Elle a, d'autre part, été choisie pour donner le 6 mai le concert officiel à l'occasion du 250^e anniversaire de la naissance de Gossec à Vergnies (Froidchapelle)

Les Plumes Romanes à l'Institut Technique de Court-Saint-Etienne

Le groupe « Plumes Romanes » a participé aux journées « Portes Ouvertes » de l'Institut Technique de l'Etat à Court-Saint-Etienne, les 11, 12 et 13 mai 1984.

D'autres groupements littéraires s'étaient associés à cette action ; il s'agissait des « Ateliers Poétiques du Roman Pays » de Rixensart et de « Plume Libre » de Braine-l'Alleud.

D'autre part « Plumes Romanes » a été présenté à la Maison de la Francité à Bruxelles le 19 mai. On y a entendu divers poèmes récités par Madeleine Sauvage.

La Chorale Saint-Remy au Vatican



La chorale royale Saint-Remy a été présentée à SS. le Pape par Mgr Martin, préfet de la Maison Pontificale, au cours de l'audience du mercredi 30 mai.

Devant 100.000 fidèles, Jean-Paul II a félicité les choristes et a exprimé le vœu de les rencontrer en Belgique lors



du voyage qu'il effectuera dans notre pays au début de l'année prochaine.

Le jour de l'Ascension, devant 10.000 personnes massées dans la Basilique Saint-Pierre, la chorale a chanté la messe de Camauër (compositeur hutois de la fin du 19^e siècle) sous la direction de Philippe Mercier, professeur de musicologie à l'U.C.L. Les orgues étaient tenues par M^e Martougin tandis que M. Liefrieg a donné toute la mesure de son talent dans une interprétation en soliste.

La grand-messe pontificale était présidée par le Cardinal Sabatini, archiprêtre de Saint-Pierre.

Inauguration de la Plaine des Coquerées

Opérationnel depuis plusieurs mois, le centre sportif des Coquerées n'avait pas encore été inauguré officiellement.

C'est en présence d'un nombreux public que s'est déroulée le week-end des 4, 5 et 6 mai, la cérémonie d'inauguration durant laquelle Monsieur Philippe Moureaux, Ministre Président de l'Exécutif de la Communauté française, procéda au protocole d'usage. Son discours fut précédé de ceux de Madame Anne André, Echevin des Sports, Michel Pirson, Président du nouveau complexe et de Monsieur le Bourgmestre du Monceau.

La cérémonie terminée, c'est un véritable festival du sport qui a débuté vendredi soir pour se terminer dans l'après-midi du dimanche : gymnastique, basket-ball, tennis, cyclotourisme, rugby, volley-ball, judo, marche... Eh oui, le sport a vraiment été à l'honneur durant ces trois jours... Et il continuera de l'être dans ce très beau complexe devenu désormais patrimoine ottintois.

Pour tout renseignement :
Tél. 611525.

Environnement

CGER  VOTRE ARGENT
24 H SUR 24 !!

Grâce au nouveau BANCONTACT sis
au 5, Place du Centenaire à Ottignies

Carte BANCONTACT gratuite pour les
moins de 21 ans

Connaissez-vous « La Fourmi » ?

Le cercle horticole « La fourmi » qui
existe à Ottignies-Louvain-la-Neuve
depuis plusieurs décennies, a pour
objet l'étude, la protection et le déve-
loppement des intérêts de ses mem-
bres ; il s'occupe de l'horticulture
rationnelle et reste ouvert à tous les
amoureux de la nature possédant un
lopin de terre.

Annuellement, le cercle organise un
cycle de 6 conférences, entièrement
gratuites pour tous, données par des
professeurs de nos instituts agronomi-
ques ; les sujets développés sont
particuliers au jardinage.

Pour tout renseignement :

J. Draye
rue du Tavernier 9
1340 Ottignies
Tél. 414624

Jeunes

Festival International de l'Enfance et de la Jeunesse

Du 20 au 28 octobre 1984 aura lieu
pour la deuxième fois le Festival
International de l'Enfance et de la
Jeunesse. L'objectif de ce festival qui
a déjà remporté un important succès
en 1983 est de présenter ce qui
existe, tant en Belgique qu'à l'étranger,
en matière de culture et de loisirs à
destination de l'enfance et de la

jeunesse. Ce festival, de nature à
intéresser un très vaste public (enfants,
jeunes, parents, enseignants, éduca-
teurs...) se tiendra au Centre Internatio-
nal Rogier à Bruxelles.

Le programme du festival paraîtra
dans le prochain bulletin communal.

Pour tout renseignement complémen-
taire :

Tél. 02/2186045 - 2186049.

Enseignement



Ceux qui croyaient connaître la Renault 18 vont ouvrir de grands yeux.

La Renault 18 a déjà fait ses preuves.
Sa sobriété, sa tenue de route et son
confort ne sont plus à démontrer.

Pourtant, Renault s'est dit qu'on pou-
vait encore l'améliorer, en berline comme
en break, en version essence comme en
version Diesel.

Une nouvelle calandre, des stripings
latéraux, un becquet arrière (pour la
berline), un tout nouveau tableau de bord,
des enjoliveurs ou des jantes en alu (sui-
vant version) la mettent au goût du jour.
Et son moteur turbo la met au sommet de
la technique (près de 200 km/h.).

Alors, même si vous croyez connaître
la Renault 18, vous feriez peut-être bien
de revenir la voir. Son nouveau visage
risque de vous surprendre.



Renault 1^{re} marque en Europe

La nouvelle Renault 18. Type 2.



Concessionnaire

Garage Renard et Fils

sprl

Avenue provinciale 51 - 1341 Ottignies-Louvain-la-Neuve - Tél. 010/614762 - 614763

Jeunes

En bref, quelques informations de nature à intéresser professeurs, parents, élèves et amis de nos écoles communales...

1/ Des travaux d'amélioration sont en cours ou vont l'être incessamment pour équiper :

- l'école de Blocry d'un pavillon supplémentaire ;
- l'école de Jassans (Limelette) d'un réfectoire ;
- l'école de Limauges d'un réfectoire ;
- l'école du Centre d'un nouveau roofing.

2/ Dès la rentrée de septembre, les enfants des écoles primaires (5^e et 6^e années) seront initiés au maniement de l'ordinateur, les cours traditionnels étant appuyés par ce nouveau support pédagogique.

En introduisant l'Informatique à l'école, Ottignies-Louvain-la-Neuve veut offrir aux enfants une chance de plus pour aborder le cycle supérieur et la société de demain.

A l'occasion de l'année de la sécurité routière, les élèves seront particulièrement sensibilisés aux dangers de la route : outre les cours d'information organisés chaque année avec notre police, se développeront des activités complémentaires, à l'initiative de la Ligue des Familles et des animateurs du Comité de vacances, en collaboration avec l'administration.

Last but not least : une bonne nouvelle. Les subsides destinés à la construction de la nouvelle Ecole de Blocry viennent d'être officiellement promis à notre ville. Ce projet tant attendu va donc pouvoir se réaliser dans un proche avenir.

Santé

Les examens du Centre de dépistage du Cancer d'Ottignies ont permis de mettre en évidence en trois ans quelque six cancers et diverses tumeurs bénignes.

Nous rappelons que ces examens ont lieu trois fois par mois, le mardi après-midi, dans les locaux du Centre médico-social et culturel, sur rendez-vous pris auprès de Madame Hanon - Tél. 41 85 37.

CGER VOTRE ARGENT
24 H SUR 24 !!!

Grâce au nouveau BANCONTACT sis au 5, Place du Centenaire à Ottignies

Carte BANCONTACT gratuite pour les moins de 21 ans

Congrès A.A. 84 8 septembre 1984 Centre Sportif du Blocry

Les Alcooliques Anonymes organisent leur congrès annuel à Louvain-la-Neuve le 8 septembre 1984 de 15 h. à 17 h.

Au programme de la séance publique d'information :

- Présentation du mouvement A.A.
- Présentation du mouvement Al-Anon (aide à la famille du buveur-problème).
- Témoignage A.A.
- Témoignage Al-Anon.
- Exposé de Monsieur Poelman - Procureur du Roi.
- Exposé du Docteur J.P. Rousseau (Centre de guidance de l'U.C.L.)

Entrée libre - Bienvenue à tous.

Social

Vous jouissez de quelques heures de disponibilité ? La Résidence Lennox a besoin de vous

La Résidence Lennox a accueilli ses 27 pensionnaires le 1^{er} janvier de cette année.

Voisin du centre hospitalier spécialisé entre autres dans le traitement de l'épilepsie, l'ASBL Résidence Lennox a un projet éducatif basé sur une tentative d'autonomie de ses pensionnaires dans leur prise en charge personnelle, projet qui constitue un prolongement au programme de réadaptation fonctionnelle poursuivi durant leur long séjour à l'hôpital.

L'ASBL Résidence Lennox espère une intégration harmonieuse de la nouvelle communauté dans notre commune.

Toute personne désirant lui consacrer quelques heures peut s'adresser à :

Monsieur O. Magonet
avenue des Combattants 64

Monsieur G. Secrétin
avenue des Hêtres 7

Monsieur R. Morval
avenue St-Pie X 2

Cette aide consisterait par exemple, à renforcer le personnel de l'ASBL pour diverses activités telles que promenades, excursions, activités artisanales, etc...

Les responsables de l'ASBL réitèrent à toute la population ottignoise ses plus vifs remerciements pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé.

Loyers : le casse-tête

Dans certains cas, le calcul des nouveaux loyers n'est pas chose simple. Les règles contenues dans la loi s'appliquent parfois difficilement à des situations particulières. Rappelons que des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de deux services. Il faudra toutefois vous armer de patience : l'attente au bout du fil peut durer plus d'une heure...

Inspection générale économique,
service des loyers :
Tél. 02/2336111
(de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 16 h.)

Monsieur « Bon Logis »
Tél. 02/5136532
(de 9 h. à 12 h.)

PAPETERIE

« Le Script »

- Fournitures de bureau
- Articles pour étudiants et écoliers
- Carterie - gadgets



Centre Commercial du Douaire
1340 Ottignies
Tél. : 010/411919



Social

Connaissez-vous le Renivaux ?

Le Renivaux, situé dans la rue du même nom, à côté du Collège du Christ-Roi, est une institution pour enfants handicapés mentaux profonds. Actuellement au nombre de 26, ils sont entourés d'une équipe formée de 10 éducateurs, de paramédicaux, de médecins, etc...

Chaque éducateur s'occupe particulièrement de deux enfants ; ainsi se crée entre eux une relation plus personnelle qui aide l'enfant parce qu'il peut toujours se référer à la même personne.

L'objectif des promenades, jeux, sports, ateliers d'expressions et de bricolage, etc... qui constituent leurs activités est d'apporter aux enfants un maximum de bonheur et de leur permettre d'accéder à une certaine autonomie.

Les enfants rentrent chez eux tous les 15 jours et durant les vacances scolaires.

Trois fois l'an ont lieu des réunions de parents où ceux-ci peuvent exprimer leurs désirs, leurs difficultés et participer ainsi à la vie de l'institution.

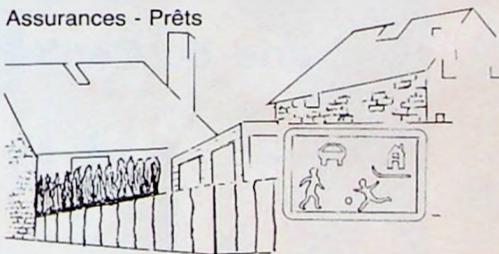
Pour tout renseignement complémentaire :

rue de Renivaux 25a
1340 Ottignies
Tél. 41 76 84.



philippe gomez

Assurances - Prêts



Try Martin 5 (Hocaille Clos)
1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve
Tél. 010/41 87 37

Spécialiste de l'assurance
pension et des prêts longue durée

Vous conseiller pour mieux vous assurer...

C'est mon métier

Epistola

Epistola
Contre la solitude

Renseignements et documentation
sur simple demande :
place A. Bosch 19
1300 Wavre
Tél. 22 52 93.

Le Club Magnétique ASBL

Depuis 1960, Le Club magnétique offre à chacun de ses membres (handicapés de la vue ou personne isolée pour quelque raison que ce soit) la possibilité d'« ouvrir une fenêtre sur le monde » par le biais de cassettes magnétiques.

Chaque membre a la possibilité de correspondre par message sonore individuel avec le(s) membre(s) de son

choix. Il reçoit régulièrement les « journaux sonores » du club rédigés par le comité, journaux traitant des sujets les plus divers : nouvelles du club, reportages, émissions divertissantes, instructives, etc...

Sur sa demande, lui parviennent des cassettes sur tous sujets : musique classique, jazz, histoire, science, lecture, théâtre... : un apport culturel incontestable, une distraction pour tous grâce au vaste choix des sujets.

En outre, à la demande du membre dans l'incapacité de le faire lui-même, un livre est lu bénévolement sur cassette. Cette « lecture sonore » peut être conservée par le membre demandeur.

Enfin, débutants ou initiés, voyants et non-voyants, peuvent jouer au scrabble par cassette sonore : apprentissage, exemples, jeu, parties de tout niveau, tournois.

Si le Club magnétique vous intéresse, si vous souhaitez soutenir le Club par une aide bénévole, une souscription, une aide financière ou obtenir quelques renseignements, contactez Michel Senelle au 41 54 10 (après 19 h.).

Ets. P. MOTIN & Fils

Avenue Provinciale 15-17
1341 Ottignies-Mousty
Tél. 010/41 34 65

Poëlerie

Electros-Ménagers

Cuisines équipées

Installation

Réparation par nos soins

Quincaillerie

Articles cadeaux



La Fondation Roger Riou ASBL d'aide au Tiers-Monde

Le Père Riou - le Docteur Schweitzer des Caraïbes - est un très vieil ami d'Ottignies.

Il y a 19 ans déjà, un comité pluraliste d'aide aux pays en voie de développement s'était constitué à l'initiative de l'administration communale. Très rapidement, ce comité ayant pris contact avec le Père Riou, s'intitulait « Sauvons la Tortue » et lançait à Ottignies une campagne de parrainage. Une cinquantaine d'adhésions, garantissant, à raison de 150 F par personne, un apport mensuel de 7.500 F, permettaient de fournir avec d'autres sections belges, une alimentation de base aux milliers d'enfants moribonds de l'île de la Tortue.

Cette première étape franchie, on put songer à d'autres interventions : fourniture de 24 lits d'enfants pour l'hôpital, construction d'un débarcadère, captage de sources, ouverture d'écoles.

Après quelques années de travail autonome, le comité d'Ottignies participa, avec les autres groupes belges, à la création d'une ASBL nationale, la Fondation Roger Riou.

Gérant un budget de plus de 3 millions par an, coordonnant les actions locales, limitant au strict minimum les frais administratifs, la Fondation apporte maintenant son soutien à de nombreux projets dans quatre pays du Tiers-Monde et notamment : à la Tortue, rémunération des instituteurs et construction de citernes d'eau potable ;

en Colombie, création de coopératives de paysans indiens et constitution d'un élevage bovin communautaire ; à Madagascar, construction et aide au fonctionnement d'un village de lépreux, acquisition d'un terrain et construction d'un centre de formation rurale pour jeunes.

Tout récemment la Fondation Riou vient d'être agréée et subsidiée par le Ministère comme organisation non gouvernementale d'aide au développement.

Avec ses fidèles « parrains » d'Ottignies, qui continuant depuis 19 ans à verser leur contribution mensuelle, la Fondation Roger Riou voit l'avenir avec confiance.

Rejoignez-nous nombreux. Vos versements seront les bienvenus au CCP 000-1100324-53. Vous recevrez chaque trimestre, un bulletin d'information sur le progrès de nos réalisations.

Librairie
Articles de bureau
Fournitures scolaires
Gamme complète des stylos
• Waterman • Parker •
• Mont Blanc • Scheaffer •
Librairie du Centre
Boulevard Martin 16 1340 Ottignies Tél. 010/41 36 72

La Croix-Rouge à Ottignies-Louvain-la-Neuve

A Ottignies-Louvain-la-Neuve, ils sont 50 bénévoles et polyvalents. On les voit partout où il se passe quelque chose. Ce sont les secouristes de la Croix-Rouge. Qui sont-ils, que font-ils pour vous ?

Depuis 1967, André Liénard est chef des services de secours de la section locale de la Croix-Rouge de Belgique.

Son service intervient surtout en préventif partout à la demande des organisateurs de manifestations et parfois également en cas de catastrophes.

La première grosse intervention de la section d'Ottignies fut effectuée à la demande de la Direction Générale à l'occasion de l'incendie de l'Innovation. Mais la plupart des interventions se déroulent sur place. Il suffit aux organisateurs d'introduire une demande auprès de la section locale.

Les interventions : la section assure la couverture soins : intervention sur place auprès des

blessés, évacuation vers l'infirmerie ou l'hôpital. Il n'y a pas double emploi avec le service 900 qui lui, intervient principalement sur la route ou à la demande de personnes privées. Il n'en reste pas moins que le service de secours est structuré pour les interventions inopinées : catastrophes et temps de guerre. Il s'inscrit dans un système d'aides par échelons : local, région, province, nation.

La section locale des secours telle qu'elle est structurée actuellement a été créée en mars 1967. Elle compte actuellement 50 secouristes. En 1983, ils ont presté 3.286 heures bénévoles.

Manifestations principales :
24 heures de Louvain-la-Neuve, courses cyclistes.

Matériel : l'argent provient des collectes, l'Administration communale a fourni une aide en locaux, prestations diverses.

La première ambulance a été acquise en 1968 grâce à un accord passé avec le Vélo-Club.

En 1984, le matériel =
2 ambulances VW
valises de soins
brancards
tentes
postes de secours
groupes électrogènes
médicaments.

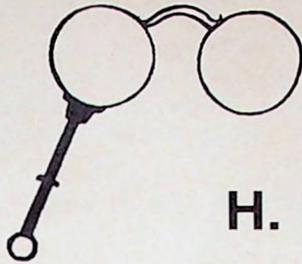
Une équipe = 5 personnes
équipes : soins, interventions, techniques - Les membres sont généralement polyvalents.

Uniforme
(tenue de travail !)
chaque membre doit payer la tenue (6.000 F).

Locaux rue de la Station.
Monsieur Liénard n'en revient pas encore d'être en possession d'un ensemble de locaux de cette qualité car il revient de loin, du temps où il disposait seulement d'une cave dans la maison de Madame Jurdant située au 26 avenue des Combattants (actuel commissariat).

Les besoins : tout a commencé avec le prêt de matériel et s'est développé. Les services publics n'ayant pas pour mission d'assurer la sécurité d'une course cycliste p. e., les services de secours de la CRB ont donc occupé le créneau disponible.

Un bon souvenir : la constitution de la première équipe dont Michel Pirson faisait partie.



H. METZMACKER

Shopping Center du Douaire
1340 OTTIGNIES
Tél. : 010/41 39 96

Place des Brabançons, 7
1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél. : 010/41 80 71

VOTRE OPTICIEN

Le Rebond : bilan d'une saison exceptionnelle

Le club de basket ball féminin ottintois « Le Rebond » peut certes être fier de lui. Les résultats de cette onzième saison constituent sans conteste la meilleure performance du Club. Jugez-en plutôt :

Les Seniores, après avoir enlevé la Coupe Provinciale le 28 mars 1984 face à l'Olympic Féminine de Bruxelles, ont été sacrées Championnes du Brabant à l'issue de 26 journées de compétition.

L'équipe « Réserve » s'est classée 2^e de son championnat.

Quant aux jeunes, elles ne sont pas en reste :

Les Cadettes ont terminé 2^e de leur championnat ;

Les Minimes, 5^e ;

Elles ont en outre remporté la Coupe du Brabant et sont parvenues en 1/4 de finale de la Coupe de Belgique

... et les Pupilles, les voici Championnes invaincues pour la 3^e fois consécutive !

Toutes nos félicitations vont à nos sportives du Rebond avec tous nos vœux pour une prochaine saison aussi brillante et pour un nombreux public pour les encourager !



Les Francs Archers Ottignies

Les FAO ont le plaisir de vous inviter gracieusement tous les lundis de 20 à 23 heures à la Plaine des Coquerées pour vous initier au Tir à l'Arc (discipline olympique) ; le matériel est gratuitement mis à votre disposition.

De plus, le dimanche 24 juin, à 14 h., les FAO organisent à la Plaine des Sports du Christ-Roi une compétition internationale : le 6^e Grand Prix du Renivaux : discipline 25 mètres, 120 tireurs, buvettes, sandwiches.

Pour tous renseignements, contactez : Cyrille Bodson
rue de Pinchart 4 - Petit Ry
Tél. 41 62 98.

Horaire d'ouverture de la piscine de Blocry

L'horaire d'ouverture des piscines de Blocry est quelque peu modifié durant la période des vacances :

Séances normales (pour tous) :

Lundi de 9 à 10 h.

de 11 à 13 h.

de 16 à 19 h.

Mardi et mercredi de 9 à 13 h.

Jeudi et vendredi de 16 à 19 h.

Samedi de 10 à 11 h. et de 14 à 16 h.

De plus, organisation de « séances loisirs » avec jeux, bouées, etc., réservées aux moins de 13 ans :

Lundi et vendredi de 14 à 16 h.

Samedi de 11 à 13 h.

En outre, cours collectifs et particuliers.

Pour tout renseignement : Tél. 41 08 17

Pêche au Bois des Rêves

L'étang de pêche du Domaine Provincial « Bois des Rêves » est accessible aux pêcheurs du 15 avril au 15 septembre de 6 à 19 heures (samedis, dimanches et jours fériés inclus). Un important déversement a eu lieu ; d'autres suivront.

Prix : 180 Fr. par jour ou 100 Fr. par 1/2 journée.

Abonnement : 1.200 Fr./10 journées.
1.500 Fr./15 journées.

Maximum 2 lignes.

Navimodélisme

Un grand concours de navimodélisme, organisé par le Genval Model Boats aura lieu le dimanche 12 août : « Les 3 Heures du Bois des Rêves ». Voile.



Le Volley Ball Club Ottintois : un club qui monte

« Créé en juin 82, le Volley Ball Club Ottintois connaît une ascension assez fulgurante. Jugez-en :

1982-1983 :
2^e de P.4 et montée en P.3.

1983-1984 :
3 équipes :

éq. I : championne de P.3 et montée en P.2 (une seule défaite et l'équipe réserve est invaincue, la seule à réaliser cet exploit dans toutes les séries provinciales).

éq. II : créée en août 83, 3^e de P.4 et montée en P.3 cadets : (moins de 16 ans) : 3^e sur 12.

Un joli record en quelque sorte.

Les équipes seniors s'entraînent à la Plaine des Coquerées (mardi) et au Centre Sportif de Blocry (jeudi).

Le Club organise, en début septembre, le deuxième tournoi de la ville d'Ottignies-L.L.N. aux Coquerées avec la participation d'équipes allemandes...

Alors, si tu es intéressé par le volley, contactes le 416037.



RENARD Ets sprl
HOBBY CENTER
50 ans d'expérience

Bois - Panneaux - Articles de bricolage - Clôtures
Outils généraux - Electrique - Echelles
Châssis - Volets battants
Portes standard ou sur mesure et de garage
Outils de jardin - Sanitaire
Recouvrement murs - Plafonds - Isolation - Etc...
Plus de 15.000 références
Avec toutes les grandes marques
Un service (livraison à domicile)
Un stock important de conseils judicieux
Un personnel sympathique

Ouvert du lundi au samedi de 9 h. à 18 h.

Avenue des Combattants 92
1340 Ottignies Tél. 010/41 41 74

Tournoi au Tennis Club Lauzelle

Le Tennis Club Lauzelle organise pendant le week-end du 30 juin un tournoi pour les jeunes nés après le 01.04.66 et non classés.

Ils seront répartis en 6 catégories : jeunes gens, jeunes filles et suivant leur âge.

PAF non membres : 50 Fr.
Inscriptions : A. Wuïame
Tél. 415338.

Un terrain de bi-cross à Louvain-la-Neuve

Pour répondre à la demande de nombreux jeunes d'Ottignies-LLN et à l'initiative du Comité des Fêtes de Louvain-la-Neuve, un terrain de bi-cross est en cours de réalisation au centre de la ville universitaire. L'aménagement de celui-ci se fait avec un minimum de frais grâce à la bonne volonté de tous. Il sera bientôt considéré par la BMX-B comme une des plus belles pistes du genre en Belgique.

Le terrain se veut ouvert à tous les amateurs de bi-cross. Toutefois un minimum de précautions sont à prendre. On ne peut que recommander un équipement complet tel qu'il est exigé pour les compétitions organisées par la Ligue Nationale du BMX Belge (L.BMX.B.). Le vélo doit être en parfait état de marche et équipé de protections (coussins anti-chocs) sur la barre du cadre, la barre transversale du guidon et la potence. Aucun objet dangereux en cas de chute ne peut être monté sur le vélo. Le coureur doit être équipé d'un casque intégral ou avec protège-bouche, de longues manches avec coudières et de gants. Avec un tel équipement, ce sport devient pratiquement sans danger.

La L.BMX.B a l'intention d'organiser la neuvième manche du championnat de Belgique sur notre terrain à l'occasion de la kermesse qui aura lieu fin septembre (du 29/9 au 3/10).

Ce jour là, en plus de la compétition pour les coureurs licenciés, il y aura des compétitions ouvertes à tous. Les enfants de la région auront donc l'occasion de se mesurer aux meilleurs spécialistes. Celles-ci se font par classe d'âge, de 7 à 17 ans tant pour les filles que pour les garçons. En vue de préparer ces épreuves, des jeunes de LLN vont créer un club. Les membres de ce club pourront en outre bénéficier d'une assurance ainsi que de réductions sur le matériel (et la main-d'œuvre) auprès d'un commerçant local. Les intéressés peuvent écrire un petit mot à Vincent et à Simon Willems, 72 rue de la Neuville - 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve qui leur donneront des renseignements complémentaires.

D'autre part de plus amples informations sur les compétitions nationales peuvent s'obtenir auprès de la L.BMX.B., B.P. 30, 1000 Bruxelles 23.

Les Promeneurs d'Ottignies

Si vous aimez la marche, venez nous rejoindre au cercle « Les Promeneurs d'Ottignies ». Rendez-vous chaque dimanche - Place du Centenaire à 8 h. 30.

Renseignements : Tél. 41 54 62.

CGERE

VOTRE ARGENT
24 H SUR 24 !!!

Grâce au nouveau BANCONTACT sis au 5, Place du Centenaire à Ottignies

Carte BANCONTACT gratuite pour les moins de 21 ans

Le Basket Club Ottignies

Le club fut fondé en 1968. Des membres fondateurs, il reste Léon Dekeyser qui fait actuellement encore partie du club.

Le BCO a connu, comme beaucoup d'organismes sportifs, des jours fastes et moins fastes jusqu'au moment où son secrétaire de l'époque et qui l'est encore aujourd'hui, André Obsomer, a rencontré un certain Gordic, ancien joueur international yougoslave. Ce fut du délire au sein du club car si le nommé Gordic était un joueur talentueux, c'était aussi un gai luron. Que fallait-il de plus pour que la saison soit brillante. C'est ainsi que le BCO monta en division supérieure et accéda par deux fois à la demi finale de la coupe de Brabant.

Depuis, il s'est maintenu dans cette division et il convient de souligner particulièrement ces brillants résultats effectués en cette fin de saison 83-84 afin de conserver sa place en III^{ème} provinciale. L'avenir du BCO est rempli d'espoir pour les deux raisons suivantes.

La première, c'est l'enthousiasme que nous avons rencontré parmi les jeunes depuis que le club s'est installé à la Plaine des Coquerées et nous remercions les dirigeants de ce Complexe sportif.

La seconde, c'est l'association que nous avons conclue avec le club de Mont-Saint-Guibert et qui permet aux deux clubs de rassembler leurs élites afin de tenir la gageure : « Dans deux ans en première provinciale ».

**Relais-Senior -
Un service... à votre service**

Pensionnés, Pré-retraités, Pré-pensionnés...

Vous qui avez du temps libre...

Vous pour qui le troisième âge est le temps privilégié d'activités nouvelles, désintéressées, récréatives ; le temps de nouvelles rencontres.

Relais-Senior s'adresse à vous...

Contactez-nous. Vous trouverez au sein de notre service des renseignements quant à la structure culturelle, sportive, sociale du Brabant Wallon en général et de votre commune en particulier.

Vous trouverez également une équipe prête à vous informer de vos droits, à répondre aux questions que vous vous posez, à essayer de résoudre vos problèmes éventuels quelle qu'en soit la nature (juridique, sociale...).

Relais-Senior

Place Montesquieu 1/1

1348 Louvain-la-Neuve

Tél. 010/41 24 71 (les lundi, mercredi et vendredi de 9 h. à 12 h.).



Natation pour tous

Les Piscines de Blocry organisent à l'intention des seniors, une séance spéciale tous les lundis de 15 h. à 16 h. pendant l'année scolaire, de 10 h. à 11 h. durant la période des vacances.

Prise en charge par des moniteurs brevetés.

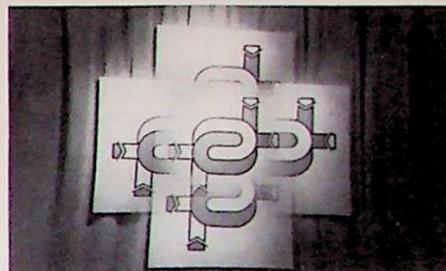
Tarif d'entrée : 60 F.

Le café est offert gratuitement après chaque séance, à la cafetaria.

**Formation permanente
des Classes Moyennes**

Le secrétariat d'apprentissage pour l'Arrondissement de Nivelles est assuré par Madame Christine Danhier, chaussée de Mélin 24 à 5904 Saint-Remy-Geest - Tél. 010/81 03 29.

Quelques photos souvenirs prises à l'occasion de l'inauguration du stand de l'Association des Commerçants à la foire commerciale de Cérroux-Mousty.



Prochaines activités de l'Association :

- du 1/9 au 8/9
semaine anglaise à Ottignies
- 30/9 - rallye touristique.



Démocratie Nouvelle

La Conférence des Bourgmestres de Wallonie s'est penchée, le 5 mai 1984, sur le problème le plus crucial et le plus préoccupant pour tous les mandataires communaux, celui du redressement financier des Communes.

Si en effet, il ressort du récent rapport du Crédit Communal que les tendances les plus récentes pour les budgets communaux 1983 indiquent un ralentissement du déficit net, il n'en reste pas moins vrai que le déficit global continue à augmenter. Il atteint 25 milliards 300 millions.

Certes, pour assurer ce redressement financier des Communes, de nombreuses mesures ont été prises, tant au niveau national qu'au niveau régional.

Celles dictées par l'Etat central visent le principe de l'équilibre, le champ de la fiscalité, la politique du personnel et le contrôle des transferts. Les mesures prises par la Région concernent la compression des dépenses, le blocage des effectifs et l'encadrement de la fiscalité communale. Mais le problème fondamental des relations entre l'Etat et les communes reste posé.

Par voie réglementaire, l'Etat a depuis de nombreuses années confié aux Communes des tâches onéreuses - déficit des hôpitaux, minimex, missions administratives diverses - sans les rétribuer de manière suffisante et équitable.

Parallèlement, il a permis aux Communes d'étendre leurs sources fiscales. Un remède dans certains cas, mais non une solution définitive pour toutes les Villes et Communes, notamment pas pour les centres urbains dont la

base fiscale réelle s'amenuise alors que les dépenses sociales s'accroissent.

D'autre part, la limite du champ d'extension de la fiscalité peut dans de nombreux cas être rapidement atteinte ou insuffisamment justifiée - à propos n'est-ce déjà pas le cas d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ? - sans pour autant rencontrer pleinement le problème du déficit antérieur.

Les Communes confrontées à ce dilemme portent alors tous leurs efforts sur une réduction de leurs investissements.

Les chiffres du Crédit Communal démontrent que ceux-ci ont diminué en deux ans de 30 %.

Mais ici aussi la limite est très vite atteinte.

Une telle politique est destructrice d'emplois et tend rapidement à descendre en-dessous du minimum indispensable à l'entretien du patrimoine communal.

Le problème de la réduction en valeur réelle du Fonds des Communes - et corollairement de la répartition des tâches à incidences budgétaires entre les Communes et l'Etat - peut ainsi être posé.

On constate par exemple qu'il n'existe pas de parallélisme entre la croissance des dépenses de l'Etat et celle du Fonds des Communes. Or, le recours à celui-ci constitue un droit acquis par les Villes et Communes suite à leur pouvoir fiscal continuellement réduit par l'Etat. Ici contrairement à ce qu'affirment d'aucuns, la situation du Fonds pour la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve,

devient favorable en vertu des dispositions prévues par l'Exécutif Régional Wallon (Art. 7 et 11 de l'Arrêté cadre fixant la répartition du Fonds des Communes de 1982 à 1988). Il augmente globalement de 83 % en un an et passe ainsi de 62.366.842 en 1982 à 114.401.749 pour 1983.

Dès lors, ou bien l'Etat paie les Communes - via le Fonds - de manière équitable pour les tâches qu'il leurs a confiées, ou bien celles-ci sont déchargées de ces missions et retrouvent leur pleine autonomie fiscale.

Il en va de l'avenir non seulement des finances communales mais aussi de la structure politique, économique et sociale que constituent les Villes et Communes.

Celles-ci doivent se rendre compte qu'au fur et à mesure que se restreint leur autonomie, c'est le principe même de leur existence qui est remis en cause.

L'ensemble du monde politique doit déterminer de nouvelles relations entre l'Etat et les pouvoirs subordonnés.

A défaut, on ne pourrait qu'hypothéquer, par le dépérissement progressif des entités locales, l'avenir de notre région, son redressement économique et sa reconversion industrielle.

Que deviendrait en effet la Wallonie de demain vidée de la substance essentielle que représente pour elle le tissu politique et humain des Communes ?

Jean-Marie Dubois
Conseiller Communal
Démocratie Nouvelle



serrurerie décorative de style
perceuses, scies et meuleuses toujours en promotion !
tout l'outillage Metabo pour le travail du bois !
tout l'outillage de qualité pour le jardinage !
toute la serrurerie décorative de style !
toutes les nouveautés pour les bricoleurs !
toute la nouvelle gamme de perceuses Metabo avec variateur électronique !
toujours les meilleurs prix et les bons conseils !

MELAIN Rue des Deux Ponts, 17-19
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 41 61

Un bon outil est signé SANDVIK

Vivre Autrement

Bois des Rêves : Le Bourgmestre se moque de qui ?

A défaut d'y avoir participé, chacun se souviendra sûrement de la vague de protestation qu'avait soulevé, durant l'été dernier, le projet d'extension et d'aménagement du Domaine provincial du Bois des Rêves. Considéré dans son ensemble comme tout à fait démesuré et mal conçu, ce projet devait connaître un début de réalisation par l'aménagement d'un parking situé à la lisière du bois. C'est donc contre ce parking que l'action se focalisa.

Il ne s'agissait pas là de s'opposer au principe d'un parking, mais bien de forcer la Province à présenter la totalité de son projet, et à ce qu'elle accepte de le négocier. Cela s'imposait d'autant plus qu'il y a une dizaine d'années (eh oui, ce projet est vieux), lors d'une rencontre avec A.R.B.R.E., la Province avait accepté de réduire la surface du parking prévu initialement, et de le déplacer de manière à supprimer un minimum de terres agricoles.

Or, l'expropriation, en juin 1983 des terres agricoles exploitées par la ferme De Broux révélait que ces promesses étaient bel et bien oubliées.

Devant l'ampleur de la réaction contre ce projet, le Collège des Bourgmestre et Echevins - alors qu'il avait marqué son accord quelques mois plus tôt au permis de bâtir du parking ! - emboîtait le pas. C'est ainsi qu'en juillet 1983, le Conseil Communal, unanime, demandait une entrevue de conciliation avec la Province. Proposition que celle-ci déclina ; tout comme elle refusa de rencontrer le Comité de Défense du Bois des Rêves et la Commission Communale de l'Aménagement du Territoire.

Finalement, envers et contre tout, les travaux de parking débutaient au mois d'août. A cette époque, nous étions quelques-uns à croire encore à un recours possible : comme le permis de bâtir avait été délivré le 30 mars 1982, et que selon l'Article 52 de la loi organique de l'Aménagement du Territoire, le permis est valable pendant un an, il semblait possible de plaider la péremption du permis, et par conséquent d'exiger l'arrêt des travaux. Les choses n'étaient pour autant pas aussi

simples, car la jurisprudence en la matière est tout à fait contradictoire. En effet, lorsqu'un permis de bâtir est délivré à une Administration publique, les Cours d'Appel ont pris l'habitude de tolérer que les travaux commencent, passé le délai d'un an. Par contre, les Cours de Cassation s'en tiennent à la lettre de l'Article 52. Bref, devant cette situation, il était difficile à la Commune de faire arrêter les travaux, car elle risquait de se voir traînée en justice par la Province et l'entrepreneur, sans garantie de succès.

Cependant, le 29 septembre, un arrêt de la Cour de Cassation allait à nouveau dans le bon sens, et de façon plus explicite cette fois, dans la mesure où il admettait qu'une interruption des travaux soit ordonnée uniquement sur base de la considération que le permis de bâtir était apparemment (c'est-à-dire selon la lettre de l'Article 52) frappé de péremption. Dès lors, les garanties offertes à la Commune, si elle se décidait de faire arrêter les travaux, s'en trouvaient notablement augmentées. C'est la raison pour laquelle nous avons proposé au Conseil Communal, en sa séance du 3 janvier, de procéder à une consultation

LA NOUVELLE GOLF AVALE MOINS DE DIESEL ET PLUS DE KILOMETRES.



Le rêve de tout automobiliste : une voiture qui va plus vite et qui consomme moins. Eh bien la Nouvelle Golf Diesel est comme ça. Sa vitesse de pointe est maintenant passée à 148 km/h. Et elle peut encore aller plus vite. La Turbo Diesel galope à 160 à l'heure. Sans pour cela être assoiffée. 4.3 litres lui suffisent à 90 km/h constants. D'accord, elle n'est pas encore capable de rouler sans carburant. Mais il lui en faut de moins en moins.

LA GOLF DIESEL ET TURBO DIESEL.

Votre distributeur V.A.G. pour Audi et Volkswagen

Ets. Hermand sprl

Avenue des Combattants 117
1340 Ottignies
Tél. 010/413432

Tribune libre

juridique qui permettrait d'évaluer les risques qui subsisteraient sur base de cet arrêt et, en cas de réponse positive, dans les plus brefs délais, faire arrêter les travaux.

Le principe de la consultation fut accepté. Manifestement pas trop pressé, le Bourgmestre contacte un avocat 15 jours plus tard ; et la réponse est communiquée au Conseil en sa séance du 6 mars. Le tout est stupéfiant. Autant la question posée par le Collège, que la réponse fournie par l'avocat. Le Collège se borne à demander si le permis est périmé, alors qu'il fallait savoir si, en faisant arrêter les travaux, la Commune s'engageait à des risques financiers.

Dès lors, la réponse est triviale : elle mentionne l'état de la jurisprudence (cfr. plus haut). Mais, par ailleurs, l'avocat donne son point de vue personnel (« il n'y a pas de péremption du permis après un an pour les administrations publiques ») sans l'argumenter. Cela suffit à la majorité du Conseil pour considérer que l'affaire est close. Elle a sa caution juridique ; et le Bourgmestre pourra dire à l'avenir qu'il a tout fait pour s'opposer au projet. Quant à nous, cette réponse de l'avocat nous tracasse. Renseignements pris, l'avocat choisi par le Collège est assurément très compétent en la matière... mais il a plaidé en faveur d'administrations publiques ayant dépassé le délai d'un an, et a notamment perdu un procès en Cour de Cassation à ce sujet... Dans le cas qui nous occupe, il aurait donc tout à fait convenu pour défendre la Province ! Voilà comment le Bourgmestre continue sa politique des petits copains, tout en ne perdant pas la face devant son électorat.

Depuis lors, le principal initiateur du projet d'aménagement du Bois des Rêves, le Député permanent Courtoy a pris sa retraite, et l'on chuchote que personne à la Province ne désire reprendre le flambeau. A suivre...

Pour Vivre Autrement
Jean-Luc Roland

Autant savoir

Extraits du Règlement de Police

Il est défendu, sans autorisation spéciale et préalable, de tirer des coups de fusil, de pistolet, de revolver ou d'autres armes à feu.

Sans autorisation préalable du Bourgmestre il est interdit de tirer des coups de canon, même à décharge à blanc, pour effrayer les oiseaux.

Cette autorisation ne pourra être accordée que si le tir a lieu entre 7 et 21 h.

Il est interdit de faire usage de tondeuses à gazon à moteur dans les endroits habités entre 20 h. et 9 h. ainsi que les dimanches et jours fériés légaux.

Circulation routière

Modification de la réglementation concernant les bicyclettes

« Les bicyclettes doivent être munies en permanence à l'avant d'un feu blanc ou jaune non éblouissant et à l'arrière d'un feu rouge. Le feu rouge arrière doit être visible la nuit par

atmosphère limpide, à une distance minimale de 100 mètres ».

En outre « les bicyclettes doivent être munies en permanence d'une signalisation latérale constituée

- soit d'une bande réfléchissante de couleur blanche en forme de cercle continu de chaque côté du pneu de la roue avant et de la roue arrière.

- soit, sur chaque roue, d'au moins deux catadioptrés jaunes ou oranges à double face, fixés aux rayons et disposés symétriquement ; ceux-ci doivent avoir la même forme et les mêmes dimensions.

Ils doivent être placés symétriquement par rapport à l'axe longitudinal du véhicule et dans le même plan perpendiculaire à cet axe.

Le bord extérieur de la plage éclairante des deux catadioptrés à l'avant et à l'arrière doit se trouver le plus près possible et, en tout cas, à 10 cm. au maximum du gabarit extérieur du véhicule.

- soit de la combinaison des deux types précédents.

typo • onset • photocomposition • maison
édition • imprimerie • typo • offset • phot
composition • maison d'édition • imprimerie • typo • offset • photocomposition
maison d'édition • imprimerie • typo • offs
• photocomposition • maison d'édition •
mprimerie • typo • offset • photocompos
on • maison d'édition • imprimerie • typo
fi et photocomposition • maison d'éd
on • imprimerie • typo • offset • photocom
position • maison d'édition • imprimerie
vpo • offset • photocomposition • maison

**J. DIEU
BRICHART**

Chaussée de la Croix, 47 - 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve - Tél. : (010) 41 50 24

Autant savoir

Votre sécurité... c'est aussi votre affaire

En l'espace d'un an, la criminalité surtout en matière de vol ne cesse d'augmenter. Il n'y a pas d'explication unique, mais bien plurielle. Quoiqu'il en soit, un paramètre est trop souvent négligé : l'attitude de la victime.

L'analyse des vols démontre que dans un grand nombre de cas, les victimes ont quelque peu « collaboré » avec les délinquants :

a) soit que le vol ait été facilité par d'évidents manques de précautions (fenêtre ouverte ou mal fermée, porte non verrouillée, accès non protégés par un obstacle, véhicule abandonné portes non verrouillées parfois avec clé sur le contact, objet abandonné hors de toute surveillance, chèques et cartes de banque placés ensemble dans un sac, dans un vide-poche du véhicule, etc...);

b) soit que les victimes aient attiré l'attention des délinquants en faisant étalage inutile de biens luxueux (matériel luxueux abandonné dans un véhicule, objets d'art précieux exposés aux fenêtres...);

c) soit que les « victimes » détiennent chez elles des valeurs (argent, bijoux, actions...) en une quantité nettement disproportionnée vis-à-vis de la quantité qui devrait normalement être disponible à tout moment.

De plus, bien souvent ces valeurs sont « cachées » dans des endroits... connus à l'avance des auteurs de vols comme cachettes privilégiées (garderobes, matelas, cadre, armoires, sommiers...). La victime potentielle d'un vol devient, dès lors, très logiquement la victime actuelle !

Afin de lutter contre cette criminalité chacun devrait assumer pleinement ses responsabilités et prendre toute précaution pour, au moins, décourager le vol. La Gendarmerie voudrait offrir son aide à la population afin de la conseiller en matière de protection des biens mais aussi des personnes.

Pour ce faire, dès à présent se trouve dans toutes les Brigades de Gendarmerie gratuitement à la disposition du public, une « fiche d'enregistrement ». Cette fiche comporte d'une part, une série de conseils en matière de protection contre le vol et d'autre part, un tableau sur lequel vous « identifiez » les objets de valeur susceptibles d'être un jour volés.

Sachez que les gendarmes sont sensibilisés à cette nouvelle approche du phénomène criminel. Ils peuvent en tout temps vous conseiller sur les mesures à prendre, soit pour protéger vos biens, soit pour protéger votre personne. N'hésitez pas à faire appel à leurs services, considérez-les comme de véritables experts, aux prestations gratuites. En tant qu'experts, leur expérience de la technique des voleurs servira à vous éviter un jour sans doute de sérieuses déconvenues. N'attendez donc pas !

De plus, dans bon nombre de cas, la population peut aider la Gendarmerie dans ses missions préventives et répressives. Beaucoup de personnes remarquent des agissements suspects en rapport avec des personnes ou des choses (véhicules notamment). Ces personnes ont commis ou vont peut-être, dans un proche avenir, commettre un délit dans les environs des lieux où elles ont été remarquées. Un simple coup de téléphone à la Brigade locale ou au siège du District de Gendarmerie reprenant un signalement, une description d'une personne ou d'un véhicule (numéro d'immatriculation, marque, couleur, caractéristiques particulières...) leur évitera sans doute, ou à leurs voisins, de bien désagréables surprises.

Si la Gendarmerie est au service du public, le public ne pourrait-il ou ne devrait-il pas faciliter la tâche de « ses » protecteurs ?

Il s'agit là d'un moyen très efficace pour décourager les délinquants ! L'anonymat est de plus garanti.

Atelier théâtral

Saison 84-85

Big Bang :
du 18 au 30 septembre 1984.

La mienne s'appelait Régine :
du 15 septembre au 8 octobre 1984.

Serge Reggiani en concert :
du 1^{er} au 14 octobre 1984.

Wielopole, Wielopole :
du 16 au 28 octobre 1984.

Le bon vin de Monsieur Nuche :
du 1^{er} au 14 novembre 1984.

Partage de Midi :
du 20 novembre au 2 décembre 1984.

Le Misanthrope :
du 5 au 18 février 1985.

A 50 ans elle découvrait la mer :
du 11 au 23 mars 1985.

Six personnages en quête d'auteur :
30 et 31 mars 1985 (au Cirque Royal).

en 1903
nous vendions
du bois

en 1983
nous vendons
encore
du bois
à
ottignies
au
69, rue du monument

les magasins

decoux s.a.

Tél. : 010/41 30 06

isolation

portes

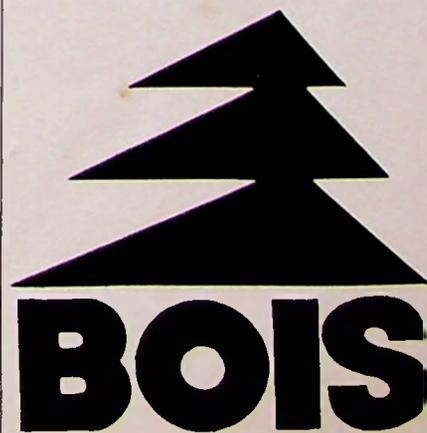
éternits

panneaux

gyproc

plastiques

etc...



AETANVOVRLR
RATON LAVEUR
RATON LAVEUR

CP
L
H
7
J
PV
02 / F37 42 40
2 m

Fête de Wallonie - Ottignies-Louvain-la-Neuve Programme 1984

Dimanche 23 septembre
Parking du Douaire : dès 14 h. 30
Slalom automobile
(Tél. : 010/418048).

Louvain-la-Neuve : en soirée
Braderie nocturne suivie de
souper champêtre

Judi 27 septembre
Dans toute la ville : en soirée
Marche en étoile et
aux flambeaux
(Arrivée vers 21 h. place du Marché)
(Tél. : 612918).

Salle « du Village » à Cérroux : 21 h.
Kermesse aux boudins

Place du Marché : 21 h.
Bal populaire animé par
Maurice Le Gaulois.

Dimanche 30 septembre
Au départ du Centre d'Ottignies :
8 h.

Marche 5, 10, 20 km.
Droit d'inscription 20 F. comprenant
la remise d'une médaille souvenir

Vendredi 28 septembre
Centre Culturel : 14 h. 30
Chansons souvenirs

Eglise Saint-Remy (Centre) : 9 h. 30
Messe en wallon

Hôtel de Ville : 18 h.
Accueil de la délégation
de Jassans

Centre Sportif
« Plaine des Coquerées » : 11 h. 30
Remise des trophées et
mérites sportifs 83/84

Centre Culturel : 20 h. 30
Soirée musicale

Louvain-la-Neuve : 12 h.
(Inscriptions à partir de 10 h.)
9^e manche du championnat
de Belgique de bicross

Louvain-la-Neuve : dès 14 h.
Kermesse annuelle

Samedi 29 septembre
Plaine des Sports des Coquerées :
10 h.
Rencontres sportives
franco-belges

Ottignies : 13 h.
Rallye touristique organisé
par l'Association
des Commerçants d'Ottignies
Départ Garage Rocher
avenue Provinciale - Cérroux-Mousty

Place Communale de Cérroux :
dès 10 h.
Marché à la brocante

Salle « Le Rallye »
rue du Monument : vers 17 h.
Remise des prix
aux marcheurs
et danses folkloriques
par les Vis Tchapias

Louvain-la-Neuve : 12 h.
(Inscriptions à partir de 10 h.)
Compétition provinciale
de bicross

Commissaire général - R. Desobry

010.418048

4917222634